

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 12 novembre 2013 portant modification de l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié portant nomination des membres de la Commission centrale des appareils à pression

NOR : DEVP1326945A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 novembre 2013, l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 octobre 2009 modifié portant nomination des membres de la Commission centrale des appareils à pression est ainsi modifié :

I. – Est nommé membre de la Commission centrale des appareils à pression, au titre des représentants du ministère chargé de la sécurité industrielle : M. BOESCH (Jean), en remplacement de M. CHANTENNE (Nicolas).

II. – Est nommé membre de la Commission centrale des appareils à pression, au titre des personnalités désignées en raison de leur compétence : M. PERRET (Jean-Louis), ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines.

À l'article 2 de l'arrêté du 28 octobre 2009 précité, M. BOESCH (Jean) est désigné pour exercer la fonction de rapporteur général, en remplacement de M. CHANTRENNE (Nicolas).